

Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE — 75, rue d'Angoulême, 75 — LILLE

CONDITIONS
Par la poste, 10 ans...
Six mois...
Trois mois...
Départements non limitrophes et étranger, port en sus.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Septuagies (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITE

Annuaire	la ligne 0,50
Maisons	— 0,50
Plats divers	— 0,50
Ardoises ou annonces	— 0,50
Dans les « Dépêches de la Nuit »	— 0,50
Non-civil	— 0,50
Chronique locale	— 0,50
Bases	— 0,50
Cartes de visite	— 0,50

Temps gracieux. — En France, le temps va rester agréable et chaud ; des averses sont encore probables.

L'obstacle au recrutement, ce ne sont pas les occupations, mais les préoccupations.

CHAMBRE DES DEPUTES

LA LOI DE 3 ANS

M. André LEFÈVRE poursuivant son discours, expose longuement les raisons qui militent en faveur du projet de loi.

Il insiste en faveur du projet qui comporte l'égalité pour tous. Il combat longuement la conception de M. Jaurès.

En terminant il demande à la Chambre de repousser le contre-projet Augagneur et de n'accepter que le projet de la commission.

L'orateur en reprenant son banc est applaudi sur un grand nombre de bancs, au centre, à gauche et à droite.

La suite de la discussion est renvoyée à cette après-midi jeudi.

LES ADATS DE CHEVAUX

M. Marc DOUSSAUD pose une question au ministre de la guerre sur les achats de chevaux. Il signale un certain nombre d'abus.

M. LENOIR demande la transformation de la question en interpellation.

M. BARTHOU promet que le rapport sur les faits signalés seront publiés au « Journal officiel ».

M. LENOIR retire sa demande d'interpellation.

La séance est levée à 7 h. 45.

Ce matin séance pour l'indignité en Algérie.

Après-midi loi de 3 ans.

A. M. Wachmar

PRÉSIDENT
de l'Association régionale
des gymnastes « laïques »

Monseigneur,

Les gymnastes de votre Fédération viennent de donner à Valenciennes leur concours annuel.

Pendant et après ces fêtes vos troupes ont reçu maintes félicitations de personnalités officielles. Finisseurs de ces compliments, laissez-vous le dire, appellent certaines réserves.

Pourquoi, par exemple, les distributeurs d'étiquettes ont-ils, avec une insistance à tout le moins insidieuse, vanté l'esprit laïque, c'est-à-dire irréligieux, de vos gymnastes ?

Supposer ainsi que toutes les sociétés de gymnastique officielles s'entraînent au sport dans l'unique but de constituer une organisation anticléricale fut toujours, je le sais bien, une pratique chère aux politiciens du Bloc.

En 1908, le fr. Berres n'aurait-il pas, monseigneur, vos gymnastes, réunis à Cambrai, de se préparer à la lutte contre l'Église ?

Imbéciles et criminels occupateurs, en vérité, qui voudraient conquérir toutes les forces vives du pays pour les mettre au service de leurs haïnes masquées et impies !

La jeunesse d'aujourd'hui, monseigneur, trouve de plus nobles tâches sollicitant l'emploi de ses vingt ans. Interrogés le plupart des adolescents qui composent votre Fédération, ils vous diront que elle est restée leur corps à la fatigue, leur volonté à la discipline, c'est pour donner à la Patrie des soldats vigoureux et gais à tous les sacrifices.

Fajouterais que, chez beaucoup de vos gymnastes, le culte du patriotisme va de pair avec l'amour de la religion.

Le concours de Valenciennes a permis de saisir nettement ce phénomène. Tandis qu'à de précédentes solennités sportives on avait vu les sociétés concurrentes dans l'impossibilité matérielle d'entendre la messe, dimanche, au contraire, on vit, monseigneur, certains groupes prier et chanter dans les églises de Valenciennes.

Si ces sociétés-là ne méritaient pas l'honneur d'être opposés par vous et par vos laïques aux sociétés « cléricales » — vous avez prononcé le mot — par contre, vous ne faites que justifier et de leur parfaite correction.

Surtout, parmi les groupes présents, certains n'avaient aucun droit à ces félicitations.

Et ces groupes indignes, ces groupes déqualifiés, monseigneur, ont eu précisément le sort d'appliquer trop à la lettre les conseils du laïcisme que vous leur avez donnés.

Pour mieux souligner la distinction que vous-même avez faite entre elles et les sociétés « cléricales », plusieurs de vos sections ont, pendant les fêtes de Valenciennes, poussé l'inconscience jusqu'à des limites qui seraient difficilement dépassées.

Nous laissons la parole à l'un de nos correspondants valenciennois, dont nous avons contrôlé le témoignage :

« Cinq sociétés différentes, écrit-il, ont généralement manifesté leur anticléricalisme.

« La première, dimanche matin à 7 heures,

son, à insulté, boulevard Carpeaux, M. l'abbé A... »

« La seconde, sortant lundi matin à 6 heures de l'église qui porte le numéro 121 de la rue St-Céry, a gratifié de refrains orduriers M. l'abbé B..., professeur au collège.

« La troisième a pris violemment à partie, place Poterne, M. l'abbé L..., d'Anzin.

« La quatrième, sur la route de Saint-Sauveur, a grossièrement interpellé M. l'abbé D..., détail définissant ce groupe était composé de jeunes gens et de jeunes filles, et ces dernières se sont signalées par la verdure de leur vocabulaire.

« La cinquième société, à deux reprises différentes, place du Neufbourg et rue des Capucins, en passant sous les fenêtres de M. l'abbé E..., détail définissant ce groupe était composé de jeunes gens et de jeunes filles, et ces dernières se sont signalées par la verdure de leur vocabulaire.

« En fin la promiscuité fâcheuse qui régnait entre les gymnastes des deux sexes (certains « concurrents » avaient seize, l'abbé F... et même dix-huit ans) a produit en ville une impression déplorable. On voyait garçons et filles cheminer bras-dessus bras-dessous, échangeant des propos qui n'avaient rien d'austère.

« Lundi, aux abords de la gare, certains « couples » affichaient une tenue exceptionnellement débraillée. Les témoins de ce beau spectacle ne pourraient échanger leur étonnement. »

Voilà, monseigneur, de regrettables incidents. Seront-ils capables d'en prévenir le retour ? On ne sait trop. Car, des abus analogues s'étant produits déjà lors de précédents concours, vous avez donné, pour les fêtes de Valenciennes, une consigne sévère qui ne fut pas de tous points exécutée.

Que faire alors ? Faut-il que au lieu de combattre les sociétés « cléricales » de gymnastique, vous feriez mieux de les imiter.

Samedi, vous reconnaissiez que les 4.000 gymnastes catholiques du concours de Douai avaient produit le 8 juin, dans cette ville, une excellente impression.

Eh bien ! donc, n'invitez plus vos troupes à se différencier des autres, mais à leur ressembler ! Pour l'honneur de vos sociétés et pour le bien du pays, qui s'enrichira jamais trop de fils vigoureux de corps et d'âme, cette éducation féconde, cette application commune à la tâche d'éducation physique et morale vaudraient infiniment mieux que cette insupportable et vaine campagne d'anticléricalisme, où d'ailleurs l'élite de la jeunesse vous quitte de moins en moins.

J. S.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

« A BOME, de Mlle Ella Bureau, en religion Sœur Delphine, des Filles de St-Camille, décédée dans sa 35^e année.

La défunte était la fille de M. et Mme Edouard Bureau, de Lille.

« A LILLE, de Mme Lefebvre, née Marie Rigaud, décédée le 25 juin, dans sa 56^e année, munie des sacrements.

« A MARQUETTE, de M. Louis Allaux, ancien directeur de l'école libre, décédé le 25 juin, après une longue maladie chrétienne, supportée.

Le défunt était depuis 4 ans dans la commune où il était attiré les sympathies de tous ; sa santé laissait à désirer, il avait dû quitter ses fonctions depuis un an.

Les funérailles auront lieu vendredi, à dix heures, en l'église de Marquette.

« A WAMBRESIES, de Mlle veuve Louis Chénier, née Marie-Aurélienne Lenoir, décédée le 25 juin, dans sa 73^e année, munie des sacrements.

Les funérailles auront lieu samedi, à dix heures.

« A NOUVELLES-LES-OBOLIN, de M. Marcel Laurent, cultivateur, ancien président du Conseil de fabrique, pieusement décédé dans sa 62^e année, muni des sacrements.

M. Laurent était un chrétien de bonne race, qui ne savait pas pactiser avec le mal et les méchants. Il allait droit son chemin et ne s'inquiétait que de bien remplir tout son devoir envers Dieu.

Avant de se consacrer à la culture il avait été instituteur et c'était un maître comme on voudrait en voir encore dans nos écoles officielles, tout appliqué à sa tâche d'éducateur, par dévouement pour les enfants qui lui étaient confiés, n'ayant pas d'autre ambition que d'en faire des citoyens instruits, de caractère ferme, et de bons chrétiens.

Il fut un fidèle serviteur de Dieu ; il pouvait avec confiance se présenter devant le Souverain Maître pour recevoir le salaire de sa longue journée.

Nous offrons à sa digne compagne et à ses enfants nos bien affectueuses condoléances.

Les funérailles de M. Laurent seront célébrées samedi, à dix heures et demie, en l'église de Nouvelles.

« A SOUBOURG, de Mme veuve Sanequet-Deshart, décédée à l'âge de 90 ans, munie des sacrements.

La défunte était la mère de M. Sanequet, curé de Fresnes.

Les funérailles auront lieu à Soubourg, le 27 juin, à dix heures. Un obit sera chanté le mercredi 2 juillet, à onze heures, en l'église de Fresnes.

« A FRESNES, de Mme Marthe Garin, née Adélaïde Leroy, décédée dans sa 70^e année munie des sacrements.

La défunte était la belle-mère de M. Emile Frappart-Garin, clerc paroissial à Fresnes.

Les funérailles auront lieu jeudi 26, à dix heures un quart, en l'église paroissiale.

« Mercredi ont eu lieu en l'église de PETIT-ROUSHIN, au milieu d'une assistance nombreuse où l'on remarquait les notabilités catholiques de la paroisse, les

funérailles de M. Maurice Besset, membre du Cercle catholique et de la chorale Saint-Eloi.

Les cotons du pèlerin étaient tenus par M. Vales, président du Cercle, et les membres de la commission.

La chorale, qui écouta la messe avec beaucoup d'art et de sentiment religieux, assista au convoi avec son drapeau.

Après l'évangile, M. le Curé, en termes émus, recommanda aux prières de l'assistance ce modeste ouvrier, qui depuis sa plus tendre enfance, alors qu'il était enfant de chœur, n'avait cessé de consacrer tout son dévouement aux œuvres paroissiales.

« Lundi, à dix heures, ont eu lieu, à FLEURBAIX, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de Mme Catherine Gaudin, veuve de M. Ernest Legrand, décédée à Fleurbaix (bourg) le 19 juin, dans sa 64^e année, munie des sacrements.

La défunte était membre de l'Œuvre des Pauvres Malades et de la Confrérie du Joyel.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jeus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarts).

« Mercredi à midi, a été célébré, à PARIS, en l'église Notre-Dame des Champs, le mariage de M. Etienne Sanequet, docteur en droit, banquier à Douai, fils de M. Louis Dupont, banquier à Douai, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, président de l'Union des Banquiers des départements, président du conseil d'administration de la Compagnie des mines de Valenciennes et de Nœux, membre de la Chambre de Commerce de Douai, et de Mme, née de Bailliencourt, avec Mlle Thérèse Sanequet, fille de M. Auguste Sanequet, économiste distingué, membre du conseil d'administration de l'Institut, professeur honoraire à l'Université catholique de Lille.

Les témoins étaient, pour le marié, Mme veuve de Bailliencourt, sa grand-mère, et M. Paul Dupont fils, banquier, vice-président de la Chambre de Commerce de Valenciennes ; pour la mariée, M. de Lambersalle, sénateur du Morbihan, et M. le général Maitrot, amis de la famille.

ÉCHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE
M. Plat, curé de Lambres, est transféré à Wattignies.

RETRAITÉ DU MOIS
Le retraité du mois des prêtres aura lieu à Notre-Dame du Haut-Mont, à Moursaux, vendredi 27 juin. Le premier exercice commence à dix heures et demie.

NOUVELLES MILITAIRES
Les régiments d'artillerie de Douai au camp de Sissonne. — Voici l'itinéraire du trajet que suivent les régiments d'artillerie pour se rendre aux écoles à feu à Sissonne et en revenir :

Aller : 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ; 31, Sissonne ; 1^{er} régiment, 1^{re} colonne, 25 juin, Bouchain ; 2^e, La Calcais ; 3^e, Marly-sur-Oise et Fresnoy ; 23 et 24, Vieux-Neuilly ; 25, Sissonne ; 26, Sissonne ; 27, Sissonne ; 28, Sissonne ; 29, Sissonne ; 30, Sissonne ;